

CHAPITRE 3 : TEXTES REGISSANT L'ENQUETE PUBLIQUE

SOMMAIRE DU CHAPITRE 3 :

1. Textes relatifs à la concertation	24
2. Textes relatifs à l'enquête publique	24
3. Textes relatifs à la Déclaration de Projet.....	24
4. Textes relatifs à l'étude d'impact sur l'environnement.....	24
5. Textes relatifs à la protection de l'eau	25
6. Textes relatifs aux sites Natura 2000	25
7. Textes relatifs aux espaces boisés classés	25
8. Textes relatifs à la protection contre le bruit	26
9. Textes relatifs à la protection de l'air.....	26
10. Textes relatifs aux sites naturels.....	26
11. Textes relatifs à la protection du patrimoine et aux fouilles archéologiques	27
12. Textes relatifs à l'évaluation socio-économique du projet.....	27
13. Textes relatifs à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme	27
14. Textes relatifs aux études de sécurité publique	27
15. Textes relatifs aux autorisations d'urbanisme.....	28

Les textes régissant l'enquête publique présentés dans ce chapitre concernent différentes thématiques. Il s'agit d'une liste non exhaustive reprenant les principaux textes en vigueur à la date du 11 février 2013.

1. TEXTES RELATIFS A LA CONCERTATION

- Article L.300-2 du code de l'urbanisme ;
- Articles R300-1 à R.300-3 du code de l'urbanisme.

2. TEXTES RELATIFS A L'ENQUETE PUBLIQUE

- Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement ;
- Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;
- Décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement ;
- L'arrêté du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R. 123-11 du code de l'environnement ;
- Les articles L.123-1 à L.123-19 du code de l'environnement ;
- Les articles R.123-1 à R.123-27 du code de l'environnement.

3. TEXTES RELATIFS A LA DECLARATION DE PROJET

- L'article L.126-1 du code de l'environnement ;
- Les articles R.126-1 à R.126-4 du code de l'environnement ;

4. TEXTES RELATIFS A L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- La directive 2011/92/UE du 13 décembre 2011 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement ;
- La directive n°2003/4/CE du parlement européen et du conseil du 28 janvier 2003 concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement et abrogeant la directive 90/313/CEE du Conseil ;
- Le décret n°2012-332 du 7 mars 2012 relatif aux instances de suivi de la mise en œuvre de mesures environnementales concernant certaines infrastructures linéaires soumises à étude d'impact ;
- L'arrêté du 26 juillet 2012 fixant le modèle du formulaire de la « demande d'examen au cas par cas » en application de l'article R. 122-3 du code de l'environnement ;
- Les articles L.122-1 à L.122-3-5 du Code de l'environnement ;
- Les articles R.122-1 à R.122-15 du Code de l'environnement.

5. TEXTES RELATIFS A LA PROTECTION DE L'EAU

- La directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 (DCE) établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;
- La directive 2006/118/CE du 12 décembre 2006 sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration ;
- La directive 2008/105/CE du 16 décembre 2008 établissant des normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau ;
- La directive Inondations 2007/60/CE ;
- La loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- Les articles L.214-1 à L.214-11 du code de l'environnement instituant les régimes d'autorisation et de déclaration ;
- Les articles L.216-1 à L.216-14 du code de l'environnement relatifs aux sanctions administratives et pénales ;
- Les articles R.214-1 à R.214-56 du code de l'environnement relatifs à la nomenclature et les dispositions applicables aux « installations, ouvrages, travaux ou activités (IOTA) » soumis à autorisation ou déclaration ;
- Les articles R.216-1 à R.216-17 du code de l'environnement relatifs aux sanctions administratives et pénales ;
- La circulaire du 23 octobre 2006 relative à la mise en œuvre de la réforme de la nomenclature et des procédures au titre de la Police de l'eau.

6. TEXTES RELATIFS AUX SITES NATURA 2000

- La directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;
- La directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;
- Les articles L.414-1 à L.414-7 et articles R.414-1 à R.414-27 du code de l'environnement ;
- La circulaire du 26 décembre 2011 relative au régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000 ;
- La circulaire du 15 avril 2010 relative à l'évaluation des incidences Natura 2000 ;
- La circulaire du 27 avril 2012 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 majoritairement terrestres en application des articles R. 414-8 à 18 du code de l'environnement.

7. TEXTES RELATIFS AUX ESPACES BOISES CLASSES

- Les articles L.130-1 à L.130-6 du code de l'urbanisme ;
- Les articles R.130-1 à R.130-26 du code de l'urbanisme.

8. TEXTES RELATIFS A LA PROTECTION CONTRE LE BRUIT

- La directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil, du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement ;
- L'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transport terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;
- L'arrêté du 8 novembre 1999 relatif au bruit des infrastructures ferroviaires ;
- Le décret 2006-361 du 24 mars 2006 relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement et modifiant le code de l'urbanisme ;
- Les articles L.571-9 à L.571-10-1 du code de l'environnement relatifs aux aménagements et infrastructures de transports terrestres ;
- Les articles R.571-44 à R.571-52-1 du code de l'environnement relatifs à la limitation du bruit des aménagements, infrastructures et matériels de transports terrestres ;
- La circulaire ministérielle du 28 février 2002 relative aux politiques de prévention et de résorption du bruit ferroviaire ;
- La circulaire du 25 mai 2004 relative au bruit des infrastructures de transports terrestres.

9. TEXTES RELATIFS A LA PROTECTION DE L'AIR

- La directive 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe ;
- Le règlement 2037/2000 du 29 juin 2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ;
- La constitutionnalisation par la charte de l'environnement du principe du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé ;
- La loi n 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, dite LAURE, codifiée aux articles L.220-1 et suivants du code de l'environnement ;
- Les articles L.221-1 et suivants et R.221-1 et suivants du code de l'environnement ;
- La circulaire du 17 février 1998 relative à l'application de l'article 19 de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, complétant le contenu des études d'impact des projets d'aménagement ;
- La circulaire interministérielle DGS/SD7B/2005/273 du 25 février 2005 relative à la prise en compte des effets sur la santé de la pollution de l'air dans les études d'impact des infrastructures routières.

10. TEXTES RELATIFS AUX SITES NATURELS

- Les articles L.341-1 à L.341-22 du code de l'environnement ;
- Les articles R.341-1 à R.341-31 du code de l'environnement.

11. TEXTES RELATIFS A LA PROTECTION DU PATRIMOINE ET AUX FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

- La convention du 16 novembre 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ;
- La convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe du 3 octobre 1985 ;
- La convention européenne de Malte pour la protection du patrimoine archéologique du 16 janvier 1992 ;
- Les articles L.621-1 à L.624-7 du code du patrimoine relatifs aux monuments historiques inscrits et classés ;
- Les articles R.621-1 à R.621-97 du code du patrimoine relatifs aux monuments historiques inscrits et classés ;
- Les articles L.531-1 à L.531-19 du code du patrimoine relatifs aux fouilles archéologiques ;
- Les articles R.531-1 à R.531-19 du code du patrimoine relatifs aux fouilles archéologiques ;
- Les articles L.521-1 à L.524-16 du code du patrimoine relatifs à l'archéologie préventive ;
- Les articles R.522-1 à R.524-33 du code du patrimoine relatifs à l'archéologie préventive ;
- La circulaire du 24 novembre 2004 relative à la concertation entre services aménageurs et services régionaux de l'archéologie et à la perception de la redevance au titre de la réalisation d'infrastructures linéaires de transports.

12. TEXTES RELATIFS A L'EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE DU PROJET

- Ordonnance n°2010-1307 du 28 octobre 2010 relative à la partie législative du code des transports ;
- Le décret n°84-617 du 17 juillet 1984 relatif à l'application de l'article 14 de la loi 82-1153 du 30 décembre 1982 relatif aux grands projets d'infrastructures, aux grands choix technologiques et aux schémas directeurs d'infrastructures en matière de transports intérieurs ;
- Le décret n°97-444 du 05 mai 1997 relatif aux missions et aux statuts de Réseau Ferré de France (art 4) ;
- Les articles L.1511-2 à L.1511-4 du code des transports ;
- L'article L.1511-6 du code des transports (bilan socio-économique).

13. TEXTES RELATIFS A LA MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME

- Ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme
- Les articles L.123-14 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Les articles R.123-23 et suivants du code de l'urbanisme.

14. TEXTES RELATIFS AUX ETUDES DE SECURITE PUBLIQUE

- La loi 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;
- Les articles L.111-3-1 et R.111-48 et R.111-49 du code de l'urbanisme.

15. TEXTES RELATIFS AUX AUTORISATIONS D'URBANISME

- Les articles L.421-1 à L.421-8 et R.421-1 à R.421-29 du code de l'urbanisme relatifs au champ d'application des autorisations d'urbanisme et de la déclaration préalable ;
- Les articles L.425-1 à L.425-12 et R.425-1 à R.425-31 du code de l'urbanisme relatifs aux opérations soumises à un régime d'autorisation prévu par une autre législation ;
- Les articles L.423-1 et R.423-1 à R.423-74 du code de l'urbanisme relatifs au dépôt et à l'instruction des demandes de permis et des déclarations ;
- Circulaire du 3 février 2012 relative au respect des modalités de calcul de la surface de plancher des constructions définie par le livre I du code de l'urbanisme.